T-12: QUELLE ACTION PUBLIQUE POUR L'ENVIRONNEMENT?

PLAN de COURS

I - Quels sont les acteurs qui participent à la construction des questions environnementales comme problème public ? (manuel, , pp.312-333 ; Synthèse pp.334-335)

A - L'ENVIRONNEMENT : UN PROBLEME PUBLIC, MIS A L'AGENDA POLITIQUE*

*Définition de la MISE sur AGENDA POLITIQUE: Identification d'un problème économique, politique ou social qui conduit à la mise en place d'une politique publique (ou action publique) pour le traiter.

B – DIVERSITE des ACTEURS des QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

- 1 Rôle de « entrepreneurs de cause » dans la mise sur agenda politique
- 2 Rôle des « lanceurs d'alerte » dans la sensibilisation des acteurs (privés et publics)

C - Des RELATIONS DE COOPERATION et de CONFLIT ENTRE LES ACTEURS

- 1 COOPERATION entre acteurs pour faire pression sur l'action publique des Etats
- 2 CONFLIT entre acteurs pour la mise à l'agenda (ou son refus)

II - A quels niveaux l'action publique est-elle menée ?

A - UNE ACTION PUBLIQUE DIFFICILE A L'ECHELLE MONDIALE

- 1 Le climat est-il un bien commun?
- 2 Des relations complexes entre acteurs internationaux publics et privés
- 3 Un succès nuancé pour l'action publique au niveau international

B - LA COMPLEMENTARITE DE L'ECHELON EUROPEEN, NATIONAL et LOCAL

- 1 Le rôle des villes dans la gouvernance locale
- 2 Une complémentarité des niveaux d'action

III - Comment les pouvoirs publics peuvent-ils lutter contre le changement climatique ?

A - Les INSTRUMENTS de la POLITIQUE CLIMATIQUE et leurs LIMITES

- 1 REGLEMENTATION (ou instrument REGLEMENTAIRE)
- 2 INSTRUMENT FISCAL (TAXATION principe pollueur payeur / SUBVENTION à l'innovation verte)
- 3 INSTRUMENT ECONOMIQUE: MARCHES de QUOTAS d'EMISSIONS (dit de « droits à polluer »)

<u>B – Les CONTRAINTES de l'ACTION PUBLIQUE</u> (pour l'environnement)

- 1 Les problèmes de mise en œuvre de l'ACTION BUDGETAIRE
- 2 Une action publique SOUS CONTRAINTE (des passagers clandestins... aux inégalités de développement)

Conclusion

- 1 Pour être efficace, l'action publique doit être complémentaire...
- 2 Mais la complémentarité n'empêche pas les dysfonctionnements de persister...
- 3 ..ni « l'effet rebond » de se produire!